

*Marie Lemay Lachance, Avocate  
Conseillère juridique  
Affaires réglementaires et réclamations  
Ligne directe : (514) 598-3382  
Télécopieur : (514) 598-3839  
Courriel : [mlemay-lachance@gazmetro.com](mailto:mlemay-lachance@gazmetro.com)  
Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@gazmetro.com](mailto:dossiers.reglementaires@gazmetro.com)*

## **PAR SDÉ ET PAR MESSAGER**

Le 9 mars 2016

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
Tour de la Bourse  
800, Place Victoria - bureau 2.55  
Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande d'autorisation pour réaliser un projet d'investissement visant la modernisation de la solution informatique pour la gestion des approvisionnements gaziers**  
**Notre dossier : 312-00743**  
**Dossier Régie : R-3942-2015**

---

Chère consœur,

Dans le dossier mentionné en titre, Gaz Métro a présenté une demande d'ordonnance de confidentialité quant aux informations visées par l'affidavit de M. Jacques Martin daté du 17 décembre 2015 (pièce B-0024). Cette demande précisait qu'un tel traitement confidentiel était requis seulement dans la mesure où la Régie n'accueillait pas la demande d'autorisation d'investissement puisque Gaz Métro devrait alors lancer un nouvel appel d'offre.

Étant donné que la Régie a accueilli la demande d'autorisation d'investissement de Gaz Métro par la décision D-2015-207, Gaz Métro retire sa demande d'ordonnance de confidentialité quant aux informations visées par l'affidavit susmentionné.

À cet effet, Gaz Métro comprend que la Régie considèrera que la demande de Gaz Métro est amendée en conséquence.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

*(s) Marie Lemay Lachance*

Marie Lemay Lachance

MLL/mb